

Programme de vitrine technologique pour les bâtiments et les solutions innovantes en bois

Objectifs principaux

- Accroître l'utilisation du bois dans le marché non résidentiel de la construction;
- Réduire les émissions des gaz à effet de serre;
- Diffuser dans le milieu de la construction des solutions techniques avantageuses en bois.

Clientèle

Toute personne morale ou tout organisme, ayant un projet concret de construction innovante ou comportant une solution innovante en bois dans le secteur non résidentiel ou multifamilial.



©Photo: CECOBOIS

Échéance

31 mars 2018

Projets admissibles et subvention maximale*

Projet	Pourcentage maximal des dépenses admissibles	Montant maximal
Solutions innovantes en bois	50%	200 000 \$
Bâtiments innovants en bois	50%	10 % de la valeur du projet jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$

*Investissements privés minimaux de 25 % et aide financière gouvernementale combinée maximale de 75 %



©Photo: CECOBOIS

Pour informations

<https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-programme-vitrine-technologique.jsp>

M. Jean-François Delisle
Jean-Francois.Delisle@mffp.gouv.qc.ca
(418) 627-8644 poste 4108